

wiki Développement durable
Partagez vos bonnes pratiques

Abonnement
Gérez votre compte et vos services en ligne

Une personnalisée
Faites votre Une de La Provence

Billetterie
Concerts, spectacles... Réservez vos places

Hors-série
Pieds-Noirs 1962, le cruel retour



La Provence.com

Recherchez Marseille : 20°

- Actualités
- Votre ville
- Economie
- OM
- Sports
- Loisirs
- Femmes
- Vidéos
- Pratique
- Communauté
- Annonces
- Abonnement
- Eco à la une
- Eco en direct
- Bourse
- France / Monde
- Emploi
- Argent
- Immobilier
- Dév durable
- Forum Mondial de l'Eau
- Agriculture
- Club de l'éco

Accueil > À la une

Impôts : mauvaise affaire marseillaise pour Johnny

Publié le jeudi 26 avril 2012 à 15H46

Tweeter 5
J'aime 51 Envoyer

Neuf millions d'euros réclamés au chanteur pour évasion fiscale

Contrairement à 2007, année où il s'était activé pour l'élection de Nicolas Sarkozy, Johnny Hallyday a décidé de ne plus se mêler de politique et de revenir à son métier : le rock et la scène. Baptisée "Jamais seul", sa prochaine tournée débutera dans trois semaines à Montpellier, pour se terminer à Marseille le 22 décembre.



En 2007, après avoir tenté de payer ses impôts en Belgique, Johnny Hallyday s'est installé en Suisse. Il a transféré ses actifs au Luxembourg, dans une société administrée par son avocat marseillais.

Photo Edouard Coulot

Un périple au long cours qui pourrait s'avérer bien moins lucratif que prévu : l'ex-idole des jeunes risque fort de devoir consacrer les bénéfices que lui rapporteront ses concerts au paiement de ses impôts. Comme l'a révélé hier *Le Canard enchaîné*, les services fiscaux viennent en effet de lui notifier un redressement de... neuf millions d'euros. Ils lui reprochent d'avoir transféré voici quatre ans ses actifs à l'étranger, dans une société alors administrée par son avocat, un fiscaliste marseillais.

L'affaire démarre en février 2007, lorsqu'est créée au Luxembourg la "Nerthus Invest SA", avec un capital de 100 000 euros. Objectif : "la prise de participation dans toute entreprise." Parmi ses cinq administrateurs, on trouve jusqu'en juillet 2009 Renaud Belnet (1). Responsable d'un important cabinet marseillais, cet avocat est connu pour avoir aidé Johnny Hallyday à s'installer à Gstaad en Suisse, afin de réduire sa facture fiscale sur ses revenus personnels.

Auparavant, il s'était retrouvé en 2002 au coeur d'un de ces imbroglis dont l'OM a le secret, Robert Louis-Dreyfus l'ayant adoubé lors d'une révolution de palais. Par la suite, à Aix, Renaud Belnet s'est occupé un temps de la Fondation Vasarely, une gestion alors vivement contestée.

Une société domiciliée au Libéria et active au Panama

En mai 2008, cherchant à réduire les impôts que lui réclame toujours la France au titre de ses activités artistiques, Johnny Hallyday transfère "Pimiento Music", la structure qui gère les droits de ses chansons, dans "Nerthus Invest SA". Bizarrement, après avoir affiché un temps 10 millions d'euros d'actif, la société luxembourgeoise supportera par la suite un "solde en perte" de 3 millions.

Autre bizarrerie relevée par la brigade nationale des enquêtes fiscales, "Nerthus" était en fait contrôlée par "Gedar SA" : domiciliée dans la capitale du Libéria, Monrovia, cette société était selon nos informations très active au Panama, un haut-lieu de l'évasion fiscale. Les registres du Luxembourg montrent que ce n'était pas la première fois que Renaud Belnet officiait pour "Gedar SA" : en 2005, l'avocat était déjà apparu comme administrateur d'une structure financière dans laquelle la société du Libéria était actionnaire majoritaire.

En décembre 2010, intrigués par cette galaxie de sociétés, les enquêteurs passent à l'attaque. Des perquisitions sont réalisées, à Paris au domicile et dans les bureaux du fondé de pouvoir de Johnny Hallyday, et à Marseille au cabinet de Renaud Belnet. Lequel tentera de s'opposer à la saisie de documents, car il s'agissait "de correspondances entre un avocat et son client". Une position battue en brèche par la justice, qui a finalement autorisé le versement de ces pièces dans le dossier qui aboutit aujourd'hui au redressement fiscal de Johnny Hallyday.

(1) Contacté hier, son cabinet a répondu qu'il n'était pas possible de le joindre.

Les + lus

Depuis 5 jours

- Nouvel assassinat en plein jour à Marseille
- Le sang a coulé devant le lycée Nord de Marseille
- Marseille : le "Warm Up", discothèque phare de la ville, victime d'un incendie
- Aix : le recours de Maryse Joissains fait pschitt

Depuis 1 mois

- Maryse Joissains dépose une requête en annulation de l'élection présidentielle
- Marseille : deux jeunes touristes violées près de Castellàs
- Nouvel assassinat en plein jour à Marseille
- Marseille : un homme tué à l'arme automatique hier soir

Les + commentés

Depuis 5 jours

- Aix : le recours de Maryse Joissains fait pschitt
- Croisières : à Marseille, le chantier va coûter 400 000 € le mètre
- Marseille : propreté, la dernière chance ?
- Malaise dans la police malgré des résultats

Depuis 1 mois

- Maryse Joissains : "Ce type d'élection se passe dans les républiques bananières"
- Présidentielle : 70,59 % de participation à 17 heures
- Aix : le recours de Maryse Joissains fait pschitt
- Istres : gagner une maison pour 10 euros

Diaporamas

Revivez l'histoire de l'OM à travers ses maillots emblématiques
Marseille - lundi 14 mai 2012

Diaporama : le salon de la moto à Marseille
dimanche 13 mai 2012

Revivez les cinq derniers OM-AJ Auxerre en images
Marseille - vendredi 11 mai 2012

Tous les diaporamas

Fred GUILLEDOUX